

Conseil de l'UE des ministres des sports

Commission: *Objectif JO Bruxelles 2052, quelle coopération sportive européenne pour une candidature olympique de l'Union Européenne ?*

Auteur: Chypre et Malte

Chypre est aujourd'hui une République démocratique présidée Níkos Christodoulídis, alors que le Malte est une République parlementaire avec Robert Abela comme Premier ministre. Ces deux îles méditerranéennes avec un population jointe inférieure aux 2 millions d'habitants, se tiennent aux côtés de leurs partenaires européens, depuis leur union à l'UE en mai 2004, pour discuter des enjeux de la coopération sportive au sein de l'Union Européenne. Alors que les jeux Olympiques font leur retour sur le continent européen en 2024, la Commission européenne et le Conseil européen envisagent de lancer un projet ambitieux visant à promouvoir la collaboration entre les États membres pour une candidature olympique européenne en 2052. Cette initiative vise à renforcer l'unité européenne, à promouvoir les valeurs communes et à consolider la présence sportive de l'Europe sur la scène mondiale.

Les enjeux de la coopération sportive européenne sont multiples. Il s'agit notamment de favoriser le sentiment européen par le sport, d'intégrer la jeunesse et de promouvoir l'égalité des genres, ainsi que de lutter contre le dopage et les inégalités dans le sport. De plus, la question des sports dits "minoritaires" nécessite une attention particulière, tout comme l'établissement de principes fondamentaux à travers une Charte européenne commune pour le sport. Dans ce contexte, la possibilité d'une candidature olympique de l'Union européenne pour les Jeux de 2052 suscite des questions sur la nécessité d'une équipe olympique européenne unique et le choix du siège privilégié pour l'événement.

Chypre et Malte soutiennent fermement l'initiative de la Commission européenne visant à promouvoir une candidature olympique européenne pour les Jeux de 2052. En tant que pays membres de l'Union européenne, nous croyons en l'importance du sport pour renforcer l'unité et la solidarité au sein de notre continent. Nous sommes convaincus que la promotion du sport, en particulier chez les jeunes, peut contribuer à favoriser le sentiment européen et à renforcer les liens entre les différents membres de l'UE. Nous pensons aussi que nous pouvons, par notre participation active dans ce projet, consolider l'intégration du Chypre et du Malte dans l'UE, ainsi que promouvoir nos cultures sportives en Europe et potencier nos performances olympiques.

Nos deux pays reconnaissent également l'importance de protéger le sport contre le dopage et les inégalités, et nous nous engageons à soutenir les mesures nécessaires pour promouvoir l'éthique sportive et les valeurs de respect et d'égalité. En outre, nous sommes favorables à une meilleure intégration des sports dits "minoritaires" à l'échelle de l'UE, afin de garantir que toutes les disciplines sportives bénéficient d'un soutien adéquat.

En ce qui concerne la question de la création d'une équipe olympique européenne unique, Chypre et Malte estiment qu'il s'agit d'une proposition très intéressante pour nous qui mérite d'être étudiée plus en détail. Cependant, nous pensons qu'il est également important de respecter les identités nationales et les traditions sportives des différents pays membres. Par conséquent, nous sommes ouverts à l'idée d'une équipe européenne, mais nous pensons qu'il est essentiel de trouver un équilibre entre l'unité européenne et le respect de la diversité culturelle et sportive de notre continent.

Enfin, concernant le choix du siège pour les Jeux de 2052, Chypre et Malte sont favorables à une candidature démultipliée qui mettrait en valeur la diversité et la richesse culturelle de l'Europe. Nous pensons qu'il serait bénéfique d'impliquer plusieurs villes européennes dans l'organisation des jeux, ce qui permettrait de maximiser les retombées économiques et sociales pour l'ensemble du continent. D'ailleurs nous pensons que nos territoires pourraient être très intéressants pour accueillir quelques événements des Jeux Olympiques de 2052, en profitant de nos paysages paradisiaques et notre énorme abondance en installations splendides de sports nautiques, Chypre et Malte serait un destin très attractif pour les touristes et les sportives.

En conclusion, Chypre et Malte soutiennent pleinement les efforts de la Commission européenne visant à promouvoir une candidature olympique européenne pour les Jeux de 2052. Nous croyons que cette initiative offre une opportunité unique de renforcer l'unité européenne, de promouvoir les valeurs communes et de consolider la présence sportive de l'Europe sur la scène mondiale. Nous sommes convaincus que, en travaillant ensemble, les États membres de l'UE peuvent réaliser des progrès significatifs dans la promotion du sport, de la jeunesse et de la solidarité européenne. Et nous pensons que les nations de Chypre et de Malte pourraient bénéficier énormément et apporter des aspects positifs par notre collaboration avec les États membres.